

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-168-DE Date de télétransmission : 26/09/2025

Date de réception préfecture : 26/09/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres :

En exercice : 59 Présents : 37 Pouvoirs : 13 Votants :41

Date de convocation et d'affichage : 12 septembre 2025

Numéro : D20250918_168

Objet:

Modification de la composition du Bureau communautaire-suppression du poste vacant de 5ème Vice-Présidence

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES			Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		х	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	Х		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	Х		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	Х		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	Х		
	Thierry	JOLIVET		х	
	Stéphane	MERIEUX		х	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	Х		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	Х		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		х	
	Chantal	BROUILLET		х	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	Х		
	Sylvie	BIAJOUX	Х		
	Michel	JACQUARD		Х	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		Х	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	Х		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		х	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	Х		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	Х		
CRANS	Françoise	MORTREUX		х	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	Х		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	Х		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	Х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	Х		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	Х		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	Х		
	Émilie	FLEURY	Х		
	Jean-Luc	BOURDIN		Х	

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-168-DE Date de télétransmission : 26/09/2025

MONTHIEUXDate de re	cephidppréf	on: 26/09/2025 ectu h& ll:1 2/6 /309/1202	5 x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	х		
	Rachel	RIONET		х	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		Х	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	х		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х		
	Evelyne	ESCRIVA	х		
	Pascal	GAGNOLET		х	
	Claude	LEFEVER		х	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		х	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	х		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	х		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		х	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	х		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	х		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	х		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	х		
	Martine	MOREL-PIRON		х	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		х	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		х	
VALEINS	Fréderic	BARDON	х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		х	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	х		
	Isabelle	DUBOIS	х		
	François	MARECHAL	х		
	Marie Anne	ROUX		Х	
	Didier	FROMENTIN		Х	
	Agnès	DUPERRIER	Х		
	Jacques	LIENHARDT	Х		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	х		

Secrétaire de séance élu : Laurent COMTET

Rapporteur: Isabelle DUBOIS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-9, L2122-18 applicable aux EPCI par renvoi de l'article L5211-2 du CGCT,

Vu la délibération n° D2020_07_04_087 du 16 juillet 2020 portant sur l'élection de la Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes,

Vu la délibération n° 20-089 en date du 16 juillet 2020 portant élection des viceprésidents,

Vu la délibération n° 21-021 en date du 4 mars 2021 portant sur le remplacement du 5ème poste de Vice-Président,

Vu la délibération n° 21-022 en date du 4 mars 2021 portant suppression d'un poste de membre du Bureau,

Vu la délibération n° 24-077 en date du 21 mars 2024 portant sur la création d'un nouveau poste de Vice-Présidence,

Vu la délibération n° 24-078 en date du 21 mars 2024 portant sur l'élection de la nouvelle Vice-Présidente,

Vu la délibération n° 24-079 en date du 21 mars 2024 portant suppression du dernier membre du bureau,

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-168-DE Date de télétransmission : 26/09/2025 Date de réception préfecture : 26/09/2025

Vu la délibération n^l•D2020_07_05_100 en date du 30 juillet 2020 concernant les indemnités de fonction de la Présidente, des vice-Présidents et des membres du Bureau,

Vu l'arrêté n°21-037 portant délégation de fonctions à Madame Audrey CHEVALIER, 5ème Vice-Présidente,

Vu l'arrêté n°25-042 en date du 20 février 2025 portant retrait de délégation de fonctions à Madame Audrey Chevalier, 5^{ème} Vice-Présidente,

Considérant qu'à la suite du retrait des délégations de fonction et de la démission de Madame Audrey Chevalier en date du 13 mars 2025, il apparait nécessaire de supprimer ce poste de Vice-Présidence,

Considérant que cette suppression est conforme aux dispositions des articles L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécutif de la Communauté de Communes de la Dombes est actuellement composé de 15 Vice-Présidents,

En application de l'Article L 2122-18 du CGCT, il est proposé au Conseil communautaire de se prononcer sur la suppression du poste et de modifier la composition du Bureau communautaire comme suit :

- La Présidente,
- 14 Vice-Présidents,

Le Vice-Président suivant le poste supprimé remonte automatiquement d'un rang comme suit :

- 1er Vice-président : Monsieur Jean Pierre GRANGE
- 2ème Vice-président : Monsieur Jean Paul COURRIER
- 3ème Vice-président : Monsieur Patrick MATHIAS
- 4ème Vice-président : Monsieur Dominique PETRONE
- 5ème Vice-président : Monsieur Stephen GAUTIER
- 6ème Vice-président : Monsieur François MARECHAL
- 7ème Vice-président : Monsieur Christophe MONIER
- 8ème Vice-président : Monsieur Ludovic LOREAU
- 9ème Vice-président : Monsieur Michel JACQUARD
- 10ème Vice-président : Monsieur Philippe POTTIER
- 11ème Vice-président : Monsieur Gérard BRANCHY
- 12ème Vice-présidente : Madame Emilie FLEURY
- 13ème Vice-présidente : Madame Evelyne ESCRIVA
- 14ème Vice-présidente : Madame Fabienne BAS-DESFARGES

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 39 voix pour, 2 contre et 9 abstentions :

- De supprimer le poste vacant,
- De modifier la composition du Bureau communautaire comme suit :
 - > La Présidente,
 - 14 Vice-Présidents,

Le Vice-Président suivant le poste supprimé remonte automatiquement d'un rang comme suit :

- 1er Vice-président : Monsieur Jean Pierre GRANGE
- 2ème Vice-président : Monsieur Jean Paul COURRIER
- 3ème Vice-président : Monsieur Patrick MATHIAS
- 4ème Vice-président : Monsieur Dominique PETRONE

Accusé de réception en préfecture 001-200069193-20250918-D2025-168-DE Date de télétransmission : 26/09/2025 Date de réception préfecture : 26/09/2025

5ème Vice-président : Monsieur Stephen GAUTIER

6ème Vice-président : Monsieur François MARECHAL

• 7ème Vice-président : Monsieur Christophe MONIER

• 8ème Vice-président : Monsieur Ludovic LOREAU

9ème Vice-président : Monsieur Michel JACQUARD
 10ème Vice-président : Monsieur Philippe POTTIER

• 10ème Vice-président : Monsieur Philippe POTTIER

11ème Vice-président : Monsieur Gérard BRANCHY
 12ème Vice-présidente : Madame Emilie FLEURY

13ème Vice-présidente : Madame Evelyne ESCRIVA

• 14ème Vice-présidente : Madame Fabienne BAS-

DESFARGES

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance, Laurent COMTET La Présidente, Isabelle DUBOIS